



Plessix-Balisson • Ploubalay • Trégon
BEAUSSAIS-SUR-MER

Beaussais-sur-Mer Infos

C'est beau... C'est sur mer... C'est Beaussais-sur-Mer !

2019 (3)



75^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA

LIBÉRATION

DE PLOUBALAY



COMMÉMORATION

SAMEDI 10

DIMANCHE 11

AOÛT 2019

BEAUSSAIS-SUR-MER

75^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA

LIBÉRATION

DE PLOUBALAY



PROGRAMME

VENDREDI 9 AOÛT

• 18h

« Les Boutiques » à Beaussais-sur-Mer*

SAMEDI 10 AOÛT

• 10h

Mairie - Départ du défilé des véhicules anciens et traversée des 3 communes déléguées puis retour à Ploubalay

• 11h

Commémoration au square Edward Durst (hélice rond-point de la gare)

Dépôt de gerbe

Défilé du cortège via la rue des Trois Frères Lecoublet

Commémoration au monument aux morts de Ploubalay

• 12h15

Vin d'honneur dans le parc de la Mairie

• De 14h à 17h

« Les Boutiques » à Beaussais-sur-Mer*

• 17h

Salle des fêtes de Ploubalay

Scène musicale ouverte

Restauration rapide (moules-frites, galette-saucisse et pâtisseries)

• 20h

Big Band de l'école de musique

Maurice Ravel

• 23h

Feu d'artifice

• 23h30

Concert - « Panick Celtique »

DIMANCHE 11 AOÛT

• 11h

Messe en l'église de Ploubalay

• 12h45

Cocktail place de l'église de Ploubalay

* Saynètes dans les commerces. Rendez-vous place de l'église de Ploubalay

Lors d'une réunion de la Communauté de Communes Côte d'Emeraude, j'ai constaté avec plaisir que Beaussais-sur-Mer était en tête en terme de tri sélectif, devant d'autres communes voisines. Je vous félicite pour votre implication et votre respect de la nature.

Le tri sélectif de nos emballages ménagers est un moyen simple d'agir pour la planète et les générations futures ! Il permet de valoriser une grande partie de nos déchets quotidiens qui demeurent toujours très importants et ainsi de réduire le coût de traitement de nos ordures ménagères.



La propreté urbaine représente un effort permanent, ainsi qu'une préoccupation forte et quotidienne pour notre ville, mais aussi pour ses habitants. La collecte sélective et le recyclage sont aussi l'affaire de tous.

Je tiens également à souligner l'engagement de jeunes qui ont fait la démarche en mairie pour consacrer du temps à nettoyer notre baie de Beaussais. Cette action, à la fois ludique et écologique a généré une collecte de nombreux déchets abandonnés dans des sites à préserver ou aux abords de lieux de promenade. Je les félicite de cette démarche.

Nos agents du service voirie sont aussi mobilisés pour la propreté de notre ville et les agents des espaces verts ne ménagent pas leur peine pour embellir et fleurir notre environnement. Nous avons d'ailleurs demandé à participer au concours pour l'obtention d'une « première fleur ».

Ce label « Villes et Villages Fleuris » récompense les actions menées par les collectivités locales en faveur de la qualité de vie. Il récompense l'engagement des communes en faveur de la place accordée au végétal dans l'aménagement des espaces publics, au respect de l'environnement (gestion des ressources naturelles et préservation de la biodiversité), au développement de l'économie locale, à l'attractivité touristique et à la préservation de l'identité du territoire.

Mais, pour obtenir cette récompense de la part du conseil national des villes et villages fleuris, les efforts ne se limitent pas au fleurissement. En effet, plus de 100 critères sont pris en compte comme l'enfouissement des réseaux ou la propreté des voiries.

Continuons à prendre soin de notre commune et à profiter de son environnement.

Bel été à tous.

Eugène CARO, Maire de Beaussais-sur-Mer

BOURG EN JOIE



PÂQUES

Plessix-Balisson



Trégon



Ploubalay



■ PLESSIX-BALISSON

Boîte à livres.

La boîte à livres au Plessix-Balisson fonctionne de la même façon que celle de Ploubalay et est gérée par les habitants du Plessix.

On y trouve des DVD, des revues, romans, BD et livres pour enfants.

Le fonctionnement se fait sur la base du partage. Un objet pris = un objet laissé. On peut y déposer également des jeux, des graines à semer...



■ CONCERT

Afin de présenter la future école de musique de Beussais-sur-Mer, deux de ses professeurs, Eugène Caro, Maire de Beussais-sur-Mer et Charles Boivin, Président de l'association Beussais Muzik ont proposé un concert gratuit, le dimanche 28 avril.

Ce concert a permis de regrouper 2 des futurs professeurs (Lilit Danielyan, pianiste-chanteuse et Eric Deschamps, corniste) et une chorale d'enfants (regroupement de la chorale d'enfants arméniens de Bretagne et Les Petites Etoiles de Bretagne).

Le public venu en grand nombre a pu apprécier un programme varié (œuvres classiques, folkloriques et de variété).

Vous retrouverez plus d'informations sur l'école de musique (inscriptions, tarifs...) en page 26 du bulletin.



■ CÉRÉMONIE DU 8 MAI

La commémoration de la Victoire du 8 mai 1945 a été célébrée aux monuments aux morts de Ploubalay et de Trégon.

Lors de la cérémonie de Ploubalay, des élèves de la préparation militaire marine et le Bagad de Saint-Malo ont participé également au cortège.

Au cours de la cérémonie, sept anciens combattants ont été honorés et décorés.

La Marseillaise a retenti aux monuments aux morts et a été reprise par tous les participants.



■ RÉUNION PUBLIQUE

Camping, caserne des pompiers et aménagement du secteur.

Une réunion publique sur le camping, la caserne des pompiers et l'aménagement du secteur aura lieu le samedi 6 juillet de 9h à 12h, salle d'honneur de la mairie.

■ CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET - PLOUBALAY

- 10h30 : Départ de la mairie
- 10h45 : Cérémonie au monument aux morts de Ploubalay. Dépôt de gerbe
- 11 h 15 : Vin d'honneur à la mairie

■ INAUGURATIONS

Monsieur le Maire et les membres du conseil municipal ont le plaisir de vous inviter aux inaugurations :

- Du Bureau d'Information Touristique le samedi 20 juillet 2019 à 11h et au vin d'honneur.
- Des travaux de la Rue du Général de Gaulle le vendredi 29 août 2019 à 11h et au vin d'honneur.

■ CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

Pour toute demande de carte nationale d'identité ou de passeport biométrique, il est nécessaire de prendre un rendez-vous avec le service « Etat civil » au 02 96 82 60 60 (aux heures d'ouverture de la mairie).

Aucun dossier ne pourra être traité hors rendez-vous.

Les rendez-vous pour l'établissement du dossier sont pris sur des plages horaires spécifiques :

Mardi, mercredi et jeudi de 14h à 17h.

A réception du SMS de mise à disposition du titre, vous devez contacter le service « Etat civil » pour fixer un rendez-vous pour le retrait de votre carte nationale d'identité et/ou passeport.

Votre présence est obligatoire au dépôt du dossier et au retrait de votre titre.

Actuellement, le délai d'obtention pour un rendez-vous est de 2 mois.

Nous ne sommes pas responsables des délais d'attente pour les rendez-vous et comptons sur votre compréhension

■ LOGICIEL « ESPACE FAMILLE »

A partir de la rentrée scolaire de septembre, un nouveau logiciel de réservation concernant le restaurant scolaire, la garderie et le centre de loisirs sera mis en place.

Deux réunions ont été proposées et un livret explicatif « Mode d'emploi de l'espace famille » a été distribué aux familles courant mai.

Prochainement un courrier sera adressé aux familles avec leur code abonné.

Si au 15 août 2019 vous n'avez pas reçu de courrier, nous vous invitons à contacter Delphine Darsel au 02 96 82 60 40.

■ RESTAURANT SCOLAIRE

A compter du 1^{er} septembre 2019, des nouveaux tarifs seront appliqués :

Tarifs enfants 2019 / 2020			
Restaurant d'enfants (cantine)			
Tranche	Quotient familial	COMMUNE	HORS COMMUNE
Tranche A	0 à 550	1 €	1 €
Tranche B	de 551 à 1138	3 €	4 €
Tranche C	plus de 1138	3,10 €	4,10 €
Enfant inscrit mais absent sans justificatif valable	Repas facturé au tarif habituel		
Enfant non inscrit déjeunant au restaurant scolaire	Pénalités	3 €	3 €

■ RECRUTEMENTS

• Contrat d'apprentissage espaces verts :

La commune recherche un jeune en formation Bac Pro ou CAP pour une formation en apprentissage à compter de septembre 2019.

CDD de 1 an à compter du 2 septembre 2019. 35h

• 1 agent de service voirie :

(travaux de terrassement, fauchage, opérations d'entretien...) Idéalement titulaires des CACES (1, 4, 8), du permis B et EB.

Contact : rh@beaussais.bzh ou 02 96 82 60 66

■ RADAR PÉDAGOGIQUE

La commune s'est équipée de 2 radars pédagogiques.

Un radar pédagogique est un radar automatique qui affiche la vitesse des automobilistes passant dans une zone débutant à 200 mètres environ (détection initiale du véhicule) du panneau afficheur, sans but répressif mais dans un objectif préventif, de sensibilisation. Il informe donc l'automobiliste de sa vitesse et l'invite à ralentir en cas de besoin.

Les radars pédagogiques ont pour l'instant été installés Route de Plancoët et en bas de la Rue du Général de Gaulle.

Equipements mobiles, ils pourront être installés sur une autre route pour inciter les automobilistes à adapter leur conduite. Ces radars ont une autonomie complète sur panneau solaire.

■ DÉFIBRILLATEURS

Des défibrillateurs automatiques sont installés sur la commune.

- Mairie déléguée du Plessix-Balisson : façade extérieure de la mairie.
- Mairie de Beaussais-sur-Mer : extérieur du bâtiment de la mairie (à la porte principale).
- Mairie déléguée de Trégon : sous le préau.
- Salle des sports de Ploubalay : côté parking intérieur (entrée judo-ping-pong).
- Carrefour Market.
- Biscuiterie de l'Emeraude.

■ PANNEAU ROUTIER « BOREHAM »



La commune a installé des panneaux routiers indiquant le jumelage avec la Ville de Boreham.

Le dynamisme de l'association permet d'entretenir des liens étroits et d'échanger régulièrement avec les habitants de Boreham.

Si vous souhaitez adhérer à cette association, n'hésitez pas à contacter Eric Mille, le président.

■ LA MER COMMENCE ICI



L'association Coeur Emeraude propose des macarons à sceller à côté des grilles d'eaux pluviales, pour sensibiliser les usagers au respect de la nature.

Ces macarons seront posés courant de l'été sur les 3 communes déléguées.

■ APPEL A LA VIGILANCE

Plusieurs cas de vol par ruse ont été recensés sur la commune et la Gendarmerie en appelle à la vigilance de chacun.

Quelques précautions supplémentaires à respecter en cas de démarchage :

- N'ouvrir qu'aux personnes connues.
- Ne pas laisser rentrer des personnes inconnues.

- Demander la présentation d'une carte professionnelle correspondant à l'entreprise citée par les individus, le cas échéant.

- Ne signer aucun document.

- Ne jamais régler quoique ce soit par aucun moyen de paiement et ne jamais donner son code personnel.

En cas de doute, contacter immédiatement les services de la gendarmerie en composant le 17.

La mairie ne fait et n'autorise aucun démarchage à domicile. Vous ne devez donc pas laisser entrer quelqu'un qui se présente comme étant de la mairie pour vendre ou donner des objets.

■ TAXE D'AMÉNAGEMENT

La taxe d'aménagement est une taxe qui s'applique pour les projets de construction, de reconstruction et d'agrandissement qui nécessitent des autorisations de travaux.

La TA est composée de deux parts :

- Une part départementale (taux de 2 % pour les Côtes-d'Armor).
- Une part communale (taux fixé par délibération du conseil municipal ou EPCI : 4%).

La valeur forfaitaire (valeur 2019) :

- 753 € / m².

- Un abattement de 50 % de la valeur forfaitaire est applicable sur les 100 premiers m² des locaux à usage d'habitation principale et leurs annexes : soit 376,50 € / m².

Méthode de calcul de la taxe :

Formule générale = surface taxable (en m²) x valeur forfaitaire (en euros par m²) x taux.

Des cas particuliers existent et concernent notamment :

Les stationnements, les annexes (abris de jardins, remises, serres...), et les piscines.

Pour toutes informations complémentaires (modalités de paiement, redevance archéologique préventive...), vous pouvez contacter le service urbanisme ou consulter le site internet de la mairie.

Des informations relatives aux taxes sont disponibles sur le site www.service-public.fr

■ PFAC

Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC) :

Cette participation remplace la participation pour raccordement à l'égout (PRE) depuis le 1^{er} juillet 2012.

La PFAC est calculée selon les modalités suivantes :

- Pour les locaux individuels à usage d'habitation :
Surface de plancher inférieure ou égale à 100 m² : 1525 €.
Au-delà de 100 m² : 15 € par m² supplémentaire.
- Pour les immeubles collectifs à usage d'habitation, le calcul se fera par appartement selon les modalités suivantes :
Surface de plancher inférieure ou égale à 100 m² : 1525 €.
Au-delà de 100 m² : 15 € par m² supplémentaire.

■ STEP

Fonctionnement de la station et évolution, réalisation de l'autosurveillance :

L'ancienne station a été maintenue en état de fonctionnement et exploitée afin d'assurer la continuité du traitement jusqu'au basculement de fonctionnement sur la nouvelle station fin juillet 2018. Au vu des données d'exploitation, la mise en service a été progressive pour atteindre une stabilité du traitement à la fin du mois d'août.

A travers les différentes visites sur site et l'analyse des données d'autosurveillance, on constate que la qualité physicochimique de l'eau traitée reste généralement satisfaisante tout au long de l'année avec une période de transition lors de la mise en route.

Les rendements épuratoires de l'installation sont très bons pour les charges de polluants (rendement > 95 %).

Pour les paramètres azotés le rendement est bon puisqu'il est supérieur à 90 %. Il atteint un rendement satisfaisant de 87 % sur le phosphore total.

Par rapport aux objectifs de qualité fixés par l'arrêté préfectoral spécifique de la station du 27/11/1973 jusqu'à fin juillet et celui du 7/10/2011 jusqu'au 31/12/18, le rejet est conforme en terme de concentration et de flux sur l'ensemble des paramètres et par rapport aux règles de conformité européenne (ERU) et nationale (arrêté du 21/07/2015), le rejet est conforme.

■ TRI SÉLECTIF

Vous trouverez ci-dessous les informations reçues de la Communauté de Communes concernant le tri sélectif des déchets (éco points) sur notre commune pour l'année 2018.

• Nombre de Points tri :

Au 1^{er} janvier 2019 : 10 points tri - 34 colonnes dont 2 réservées aux ordures ménagères.

Lieux : Plessix-Balisson, Trégon (bourg), Ploubalay (salle des fêtes, Ville Quartier, Gare, La Giclais, restaurant scolaire, atelier municipal (zone de Coutelouche), Carrefour Market, Ville Asselain).

Projets 2019 : La Giclais, Ormelets, Route de Dinan, salle des fêtes (conteneurs semi-enterrés).

• Fréquentation de la déchèterie :

CCCE : 178 256 passages en 2018 (+5.3%).

Beaussais-sur-Mer : 5496 passages en 2018 contre 962 en 2017 soit 3 % des passages enregistrés.

Forte augmentation du nombre de badges d'accès réalisés sur le premier trimestre 2019.

• Résultats de la collecte sélective :

Emballages :

CCCE : 724,3 tonnes, + 7,05 % en moyenne avec des taux d'évolution disparates.

Beaussais-sur-Mer : 66,24 tonnes (+ 26,66 %), avec intégration des communes du Plessix-Balisson et Trégon).

Verre :

CCCE : 2166,73 tonnes (+ 7,13 %) avec des taux d'évolution disparates.

Beaussais-sur-Mer : 159,32 tonnes (+ 11,30 %, augmentation observée sur la fin de l'année. Possible impact (entre autres) des panneaux de sensibilisation sur flancs de bennes concernant le tri du verre).

Papiers :

CCCE : 927,93 tonnes (- 2,5%, tendance nationale).

Beaussais-sur-Mer : 84,39 tonnes (+ 7,18%, tendance inverse).

Ratios supérieurs aux moyennes nationales :

CCCE : 122,9 Kg / habitant / an (pop INSEE) contre 72,20 kg au niveau national et 90,9 kg / habitant / an (pop DGF).

Beaussais-sur-Mer : 89,3 kg/hab/an (pop INSEE) – 79,61 kg/hab/an (pop DGF).

• Résultats collecte Ordures Ménagères :

CCCE : 11 611 tonnes dont 1254 tonnes pour Beaussais-sur-Mer.

Les chiffres nous démontrent que les Beaussaisiens sont assidus et participent activement au développement durable.

■ MARCHÉ



■ DÉMARCHAGES

Alerte recrudescence de démarchages abusifs dans le domaine de la rénovation.



Attention aux entreprises indécates !

Renseignez-vous auprès de votre conseillère en énergie.

De nombreux habitants des communautés du pays de Saint-Malo ont été démarchés récemment par téléphone ou à domicile par des entreprises peu scrupuleuses.

La performance énergétique, l'isolation, la ventilation, les énergies renouvelables (panneaux solaires, éoliennes, pompe à chaleur...) sont des sujets d'actualité, mais quelques entreprises indécates viennent ternir l'image de ce secteur en développement.

A quel mode opératoire être attentif ?

Il faut être vigilant vis-à-vis des entreprises qui opèrent souvent sous forme de démarchage à domicile ou téléphonique.

Certaines proposent des retours sur investissement alléchants, voire même des installations autofinancées. Cependant, la production d'énergie ou les économies d'énergie annoncées lors du démarchage sont souvent fortement surestimées.

Parfois même les installations ne sont pas finalisées correctement ce qui entraîne l'impossibilité d'utiliser les équipements... alors que le crédit à la consommation est engagé. L'entreprise assure sa rémunération par un devis largement surévalué et/ou par l'intermédiaire d'un taux de crédit à la consommation très élevé.

Comment se prémunir ?

- Ne pas céder à la pression commerciale : ne rien signer, ni payer le jour même.
- En cas de signature d'un devis, vous bénéficiez d'un délai de rétractation de 14 jours.
- Exiger un devis précis mentionnant les coûts des installations, les services inclus et les coûts du crédit à la consommation.
- Demander d'autres devis à d'autres entreprises pour pouvoir comparer.
- Contacter votre conseillère en énergie qui pourra étudier avec vous ce(s) devis et vous proposera un regard objectif, neutre et gratuit sur la faisabilité de l'installation et sur les pratiques courantes dans le domaine.
- Privilégier les entreprises locales et vérifier que l'entreprise soit RGE (vérifiable sur le site www.faire.fr) et qu'elle possède la qualification spécifique aux travaux à effectuer.

Plus d'information sur : <https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F23224>

Et auprès des services de la Maison de l'habitat des Communautés du pays de Saint-Malo :

23, avenue Anita Conti – 35400 Saint-Malo

02 99 21 17 26 ou [infoenergie\[@\]pays-stmalo.fr](mailto:infoenergie[@]pays-stmalo.fr).

■ GÉOLOCALISATION

Géolocalisez les points de collecte des déchets (près de chez vous) !

La Communauté de Communes Côte d'Emeraude propose un tri des déchets sur l'ensemble du territoire par le biais de points d'apport volontaire, composés de colonnes pour les papiers, les emballages, les verres et parfois les ordures ménagères.

Pour trouver le point le plus proche de chez vous, une carte interactive est à votre disposition sur www.cote-eneraude.fr (rubrique Vivre & Habiter / Collecte et valorisation des déchets).

Cette application également accessible sur mobile vous permet de consulter les jours et les horaires d'ouverture de la déchèterie communautaire de Dinard et de télécharger le Guide déchets 2019.

Bon à savoir : l'amende encourue pour abandon d'ordures ménagères sur la voie publique s'élève à 450 € (cf. Décret n° 2015-337 du 25 mars 2015).

■ AMÉLIORATION DE L'HABITAT

2 permanences sont organisées à la Communauté de Communes dans le domaine de l'amélioration de l'habitat.

Une permanence sur les aides mobilisables par les particuliers, assurée par le Centre de Développement pour l'Habitat et l'Aménagement des Territoires (CDHAT) et une permanence de l'Espace Info Energie du Pays de Saint-Malo.

Permanence du CDHAT : le 1^{er} mercredi de chaque mois de 10h à 12h (sans rendez-vous).

Cette permanence permet d'avoir des informations sur les aides à l'amélioration de l'habitat, notamment celles de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat), à savoir les aides en faveur des économies d'énergie, de sortie d'insalubrité ou d'adaptation des logements.

Qui sont concernés ?

- Les propriétaires occupants.
- Les propriétaires bailleurs de logements loués à l'année.
- Les propriétaires de logements vacants.

Une fois la recevabilité du projet assurée, une visite du logement concerné est effectuée pour apprécier la nature de la demande et les conditions de réalisation du projet.

Permanence de l'Espace Info Energie du Pays de Saint-Malo le 1^{er} mercredi de chaque mois de 9h à 12h (sur rendez-vous)

Vous avez un projet de construction, de rénovation, de changement de chauffage, d'équipement en énergies renouvelables ? Ou vous souhaitez simplement alléger vos factures énergétiques ? Avoir un avis sur un devis ?

Pour prendre rendez-vous, contactez l'accueil de la CCCE au 02 23 15 13 15 tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 17h30.

■ TAXE DE SÉJOUR

Déclaration pour la période du 1^{er} mai au 31 août 2019

La taxe de séjour collectée entre le 1^{er} mai et le 31 août 2019 est à déclarer et reverser avant le 20 septembre 2019.

Consultez les modalités de déclaration et de reversement sur www.cote-eneraude.fr (rubrique Découvrir / Taxe de séjour communautaire).

Contact : Sandra Baron - Service taxe de séjour CCCE
Cap Emeraude - 1 esplanade des équipages - 35730 Pleurtuit
Tél : 02 57 11 01 19 - taxedesejour@cote-eneraude.fr

■ NOUVELLE PERMANENCE POUR L'EMPLOI

Une nouvelle permanence pour l'emploi à la CCCE : AGIR abcd, association de retraités bénévoles, actifs et solidaires !

Depuis 35 ans l'association AGIR abcd* accompagne les populations en difficulté.

Composée de retraités bénévoles, cette association œuvre en faveur de l'accompagnement et du soutien des adultes en situation de fragilité afin de renforcer leur autonomie, et les aider dans leur insertion professionnelle. Elle propose notamment une aide aux démarches administratives ou de l'initiation aux usages du numérique...

Depuis le 14 mai, l'antenne locale de l'association organise une permanence le mardi matin de 9h30 à 12h au siège de la CCCE.

Infos : www.agirabcd.eu

Contact : agir.stmalo@yahoo.fr

* AGIR abcd : Association Générale des Intervenants Retraités en vue d'Actions de Bénévoles pour la Coopération et le Développement

■ ACELBB

Sur le chemin des mégalithes

C'est avec la savante compagnie d'Yves Castel, historien local, que notre association a repris le chemin des mégalithes cette fois élargi jusqu'à Créhen ce samedi 11 mai 2019.

Nous avons pu apprécier les connaissances et la belle humeur de notre invité à travers des échanges inter-actifs forts joyeux.

Ce retour à l'époque néolithique nous apprend que le secteur de Trégon était déjà habité il y a quelque 5000 ans.

De nomade chasseur-cueilleur ici aussi, l'homme se sédentarise, devient cultivateur, artisan, construit des huttes des maisons et rend hommage à ses morts en élevant des édifices construits dans la pierre trouvée sur place. L'ère des mégalithes était née...

La première étape nous conduit à la Ville Goudier où nous retrouvons l'emplacement de l'ancien moulin de l'Epine, recouvert en partie par le lierre et autres végétaux, un petit menhir de 2,13 m sur plus de 2 m de large et de 80 cm d'épaisseur.

Un peu plus au sud un autre menhir de 2,80 m sur 1,80 m de large est renversé, plus enfoui encore, à l'est un autre menhir couché de 2,75 m. Plus au sud encore, un quatrième mégalithe qui ne s'élève qu'à 1,50 m du sol pour 3,30 m de diamètre. Ces pierres sont constituées de quartzite.

Ces éléments nous parviennent des écrits de l'abbé Lemasson. Aujourd'hui il serait difficile de connaître toutes ces précisions, la végétation ayant fait son œuvre...

Ces quatre monuments ont pu faire penser à un cromlec'h carré, cependant la présence d'une grande dalle totalement enterrée et qui selon la DRAC serait la table de dolmen qui devait reposer sur les quatre menhirs précédemment décrits. Ce qui évoque un dolmen de très vastes dimensions.

L'origine du mot dolmen vient de dol (table) et de men (pierre).

Les textes anciens et un dessin de V. Micault en 1872 relatent la présence d'un autre petit menhir en quartzite noire de 1,20 m de haut sur 0,90 m de large, aujourd'hui disparu. Il n'y a pas si longtemps un pin parasol dominait ce site. Il a dû être coupé.

Le monument le plus connu sur Trégon est bien celui de la Hautière, dit le Tombeau, classé en 1964. Situé à une centaine de mètres de la départementale il est visible de la route.

Une allée couverte se présente sous la forme d'une succession de dolmens.

Cette allée couverte, orientée nord-sud mesure 16 m de long. A l'origine, d'après M. du Mottay, il comptait côté est, quatorze supports et onze côté ouest.

Aujourd'hui il n'en existe plus que 12 d'un côté et 9 de l'autre. Il ne demeure plus que six tables en place, la plus grande table mesure 3 m, d'autres, 2,65 m et 2,60 m. La hauteur intérieure du tombeau serait de 90 cm sur 1 m de large.



Allée couverte de la Hautière.

Visible également de la route, à trois cents mètres de l'allée couverte se trouvent les restes d'un dolmen qui fut classé en 1963, le dolmen de la Ville Tanguy.

Il est constitué de quartzite et sa table longue de 3,40 m sur 2,40 m avec 90 cm d'épaisseur est basculée, soutenue à une extrémité ouest par deux orthostates dont l'un mesure 1,90 m de haut, tout autour à demi-enterrés il reste quelques débris de pierres dispersées, il pourrait s'agir d'une ancienne table.

Jusqu'en 1836, il est fait mention de l'existence d'une autre allée couverte sur Trégon, « La grosse roche » où lors de fouilles à cette époque, des silex et des sépultures auraient été découverts.

Tout cela est à peine un souvenir...

Enfin nous avons prolongé la visite jusqu'à Créhen en allant visiter l'allée couverte de la Ville Guenouhan.

Longue de 12,70 m où neuf orthostates de 0,85 m de hauteur supportent cinq tables dont les longueurs affichent de 3,10 m à 2,40 m et les largeurs de 2,25 m à 1,40 m et une épaisseur de 0,65 m.

A l'intérieur, sa hauteur est de 1,10 m. Il a été construit en quartzite blanche.

D'après V. Micault, tout près de l'allée couverte, au nord-est du monument est mentionnée la présence d'un ensemble de blocs alignés parallèles à l'axe de l'allée. Il pourraient s'agir de vestiges du péristallite qui délimitait le tumulus d'origine depuis disparu.



Allée couverte de la Ville Genouhan.

Ce site est aujourd'hui aménagé en promenade tout à fait agréable.

Après ce retour aux sources notre association envisage bien d'autres découvertes à venir.

La présidente, Janine Alquier

Contact : acelbb@orange.fr

■ BEAUSSAIS SOLIDARITÉ

Un bilan positif pour Beaussais Solidarité.

L'épicerie solidaire, Beaussais Solidarité, est ouverte depuis un an (6 mars 2018). Jeudi 25 avril en soirée, les membres et bénévoles étaient réunis en assemblée générale dans la salle des fêtes de Plessix-Balisson.



Yves Bouvier, trésorier, la présidente, Françoise Tardivel-Donot et Frédéric Sourisseau secrétaire.

Elle a permis de dégager un premier bilan positif en présence du maire de Beaussais-sur-Mer et conseiller départemental, Eugène Caro, Christian Bourget, maire délégué de Ploubalay, Philippe Guesdon, maire délégué du Plessix-Balisson et Madame Hamon, adjointe de Pleslin Trigavou, ont confirmé leur soutien à l'association.

L'épicerie solidaire, entièrement indépendante, est née pour lutter contre une précarité « qui touche tous les milieux de tous âges », précise la présidente, Françoise Tardivel-Donot. Elle s'est réjouie de constater que « quatorze personnes accompagnées ont retrouvé un emploi et n'ont plus besoin d'aide. »

L'épicerie, ouverte le mardi après-midi pour la distribution, est un libre service. Les personnes accueillies choisissent les produits et ne paient que 10 % à 15 % du prix des grandes surfaces. Les bénéficiaires (72 foyers, soit 160 personnes actuellement), doivent avoir un projet (réparation d'une voiture, vacances, mieux se nourrir) leur dossier est revu tous les trois mois.

Toute une organisation pour cette association forte de 45 bénévoles, tous avec un rôle précis : accueil, écoute, ramassage des produits, résolution des problèmes administratifs que rencontrent les accueillis...

Un atelier numérique.

Un atelier numérique commencera en septembre, avec l'aide de la municipalité. « Ouvert à tous, il doit aider, dans leurs démarches administratives, les personnes qui ne se sentent pas à l'aise avec l'outil informatique ou qui n'ont pas le matériel adéquat. »

Les bénévoles ont effectué une collecte, le 26 et 27 avril dans les magasins de la région et remercient la bienveillance des donateurs.

Dates à retenir : la braderie d'été aura lieu les samedi 13 et dimanche 14 juillet, dans les locaux de l'épicerie, 2 rue de Dinan, (ancienne tannerie) à Ploubalay.

Notre objectif est d'acheter plus de poisson et viande, afin que nos bénéficiaires se nourrissent mieux, conclut la présidente.

Ouvert à tous les mardis après-midi à 15h.

Contact : 07 81 67 24 48 ou 06 21 12 69 42.

■ COMITÉ DE JUMELAGE

Début mai, nous sommes allés rendre visite à nos amis de Boreham.

Les membres du jumelage nous avaient préparé un dîner formidable, animé par des cours de salsa.

Ambiance chaleureuse autour du gâteau aux couleurs des deux pays et remise de l'album photos de leur visite en mai 2018.

Lors de notre séjour, nous avons visité le grand marché de Camden, hétéroclite et mondial.

Les bords du canal de Londres, fenêtre de verdure en plein Londres avec les péniches colorées et le jardin de Hyde Hall avec ses multiples plantes odorantes.



Soirée du 5 mai en présence de Madame le Maire de Chelmsford, Monsieur le Maire de Beaussais-sur-Mer, du président du jumelage de Boreham et de Eric Mille de Beaussais-sur-Mer.

14 | Beaussais-sur-Mer Infos

■ UNC

C'est au son de la cornemuse du bagad de Saint-Malo, en présence de l'école de préparation de la Marine nationale de Saint-Malo, des Maires de Beaussais-sur-Mer, des Présidents d'associations, des élus et des habitants de la commune que s'est déroulé la commémoration du 75^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945.



Au cours de cette cérémonie 7 anciens combattants ont été décorés par le président Marcel Hervy de la section de Beaussais-sur-Mer :

La croix du combattant à Guy Boedec. La médaille de la reconnaissance de la nation et la commémorative d'Afrique du Nord à René Ménard, Bernard Gilbert et Gilbert Lahaie.

La médaille de la reconnaissance de la nation à Bernard Lefrançois, Jean Grignon et Jean-Luc Poulet.

Félicitation à tous.

Après la Marseillaise, le cortège s'est dirigé vers la mairie pour partager le vin d'honneur.

■ LES AMIS DES POLDERS

Leur première randonnée à la journée.

La première sortie à la journée des « Amis des Polders » les a conduits au Mont-Saint-Michel le samedi 4 mai.

Accompagnée de leur guide, une trentaine de participants ont bravé froid et vent glacial pour atteindre l'îlot de Tombelaine.

Le pique-nique à l'abri du rocher et quelques rayons de soleil bienvenus ont réconforté la joyeuse troupe.

Poussés par le vent, les randonneurs ont regagné le Mont dans des conditions plus acceptables. Une journée qui restera dans les souvenirs des « Amis des Polders ».



Leur voyage annuel :

Pour leur sortie annuelle, « Les Amis des Polders » de Beaussais-sur-Mer, avaient choisi le « Florales Internationales » de Nantes comme destination.

62 participants étaient du voyage ce vendredi 17 mai. Chacun et chacune, déambulant à sa guise, voyageant d'une région à l'autre, d'un pays à l'autre, a pu se laisser éblouir par la virtuosité des créations qui marient tradition et audace sur le thème : « Des fleurs à vivre ».

Tous sont revenus enchantés de cette promenade inédite aux ambiances singulières.



Les activités à venir :

- Randonnées ouvertes en juillet et en août.

Durant ces 2 mois l'association organise, chaque semaine, des randonnées ouvertes à tous.

Une activité qui permet aux Beaussaisiens et amis de passage de découvrir notre région.

Rendez-vous chaque mercredi à 14h sur le parking de la salle des fêtes.

Rappel : Les randonnées hebdomadaires.

Chaque mercredi, rassemblement sur le parking de la salle des fêtes à 14h pour covoiturage et départ pour le lieu de randonnée. N'hésitez pas à rejoindre « Les Amis des Polders »

Contact : Gérard Tardy - 06 75 06 49 66 - polders@gmail.com

■ ROTARY CLUB DE PLOUBALAY

Le 24 mai 2019, le Rotary Club de Ploubalay Ploubalay Baie de Beaussais-sur-Mer a été officiellement créé par l'intronisation de ses 20 membres fondateurs.

Déjà actifs depuis le mois de septembre, les membres, accompagnés par le Rotary Club de Dinan, ont mené une première action « Le dîner dans le noir » en faveur de l'association « Au-delà du regard ». Une soirée gustative durant laquelle les convives ont été mis en situation de handicap visuel pour prendre conscience des difficultés et des sensations lorsque nous sommes privés de ce sens.

Dernièrement une deuxième action : « Devenez acteur : apprendre à utiliser un défibrillateur » a été animée par la SNSM de Lancieux. Au cours de cette journée, les participants ont été informés des symptômes d'un arrêt cardiaque, des gestes immédiats à réaliser et de l'utilisation d'un défibrillateur. Par très petits groupes, les personnes présentes ont pu comprendre et utiliser ces défibrillateurs, accompagnées par les secouristes. L'ensemble des dons collectés a été reversé à la SNSM de Lancieux.



Vous l'aurez compris, Le Rotary Club est une association qui s'engage à mener des actions en soutien à des personnes, enfants, associations et dans tous les domaines.

Si vous souhaitez rencontrer des membres, mieux connaître nos actions, notre réunion se déroule le jeudi soir à notre siège, La Maison Picquet à Ploubalay.

Contact : Irène Lucas - 06 87 41 02 16

■ CLUB DE L'AMITIÉ

Voyage au Sri Lanka :

10 jours de voyage avec dépaysement total.



Thé dansant du 28 avril :

Très belle participation avec plus de 280 personnes.



Jeudi 5 septembre :

Anniversaires 80-90 ans, noces d'or et de diamant. 13h30, salle des fêtes de Ploubalay.

■ CELTIC ET JAZZ

Nous avons préparé le spectacle de fin d'année avec Armor Danse qui a eu lieu le 22 juin au Clos Gastel.

Mais aussi des chorégraphies pour le forum des associations qui aura lieu en septembre et nous aimerions également participer à la foire Saint Mathieu.



■ USP SECTION FITNESS

La section « gym enfants » organise son spectacle de fin d'année le mercredi 3 juillet 2019 à 18h à la salle omnisports de Ploubalay.

■ SEMAINE DES AMIS MUSICIENS

Nouvelle association sur la commune.



C'est dans le cadre du 7^{ème} Festival de Musique Légère de la Côte d'Émeraude que les 110 artistes de la Semaine des Amis

Musiciens illustreront les multiples facettes de l'Amour, de la Joie et du Rire, à travers le répertoire de la chanson, de l'opérette, de la danse et des musiques de films au cours de 3 concerts à 20h30 :

• **Jeudi 22 août : Beaussais-sur-Mer (salle des fêtes de Ploubalay)**

• **Vendredi 23 août : Pleurtuit (Espace Delta)**

• **Samedi 24 août : Dinard (salle du Cossec)**

Tarifs : 15 € - Groupes (minimum 10 personnes) : 10 €

Enfants - de 12 ans : 5 €.

Billets en vente à l'entrée des salles, 45 minutes avant les concerts.

Contact : orchestresam.fr

Réservation à partir du 1^{er} août - 02 99 61 76 26

■ U.S. PLOUBALAY TENNIS DE TABLE

Comme chaque été, les tournois du vendredi soir débiteront le 12 juillet pour finir le 23 août. Ils font partie des animations de la saison touristique.



Ces soirées sportives et amicales attirent au total près de 300 joueurs licenciés ou non.

Le tournoi se compose de trois tableaux sur 22 tables : confirmés, loisirs et moins de 11 ans.

Les trois premiers de chaque classement reçoivent un prix. Chaque jeune de moins de 11 ans part avec un souvenir.



Ces tournois apportent un soutien important au développement et au fonctionnement du club.

La saison 2018-2019 se termine avec un bon bilan sportif. En championnat départemental, l'équipe 1 monte en division 1 pour la prochaine saison.

L'équipe 2 se maintient en division 3 après sa montée en 1^{ère} phase. Une nouvelle équipe sera créée avec les jeunes de l'école du samedi matin.

Le club accueillera avec plaisir, tout l'été, tous ceux qui voudront partager ces moments de détente du vendredi soir et vive la rentrée de la prochaine saison le 7 septembre.

Contact : 06 63 77 08 70

■ EMERAUDE EVENTS

Emeraude Events revient à Beaussais-sur-Mer le 15 septembre 2019 avec son triathlon longue distance !



Parcours vélo de 90 km passant par Beaussais-sur-Mer le dimanche 15 septembre 2019.

Parcours et déviations sur le site internet de l'épreuve. (attention : circulation interdite à contre-sens de la course).

Nous recherchons également activement des bénévoles sur la commune de Beaussais-sur-Mer pour nous aider !

Infos et inscriptions sur : www.emeraude-events.com ou contact@emeraude-events.com

■ SOURIRE TODAY

Nouveau : cours de natation dans une piscine hors sol chauffée.

Contact : www.sourireabeaussaisurmer.fr

07 82 34 07 01 - contact@sourire.today

**NOUVEAU! COURS DE NATATION
BEAUSSAIS SUR MER**

Sourire.today

Venez nous retrouver dans une piscine hors sol chauffée .
0782340701
contact@sourire.today

ACTIVITÉS À L'EHPAD

Repas sur le thème de la Bretagne



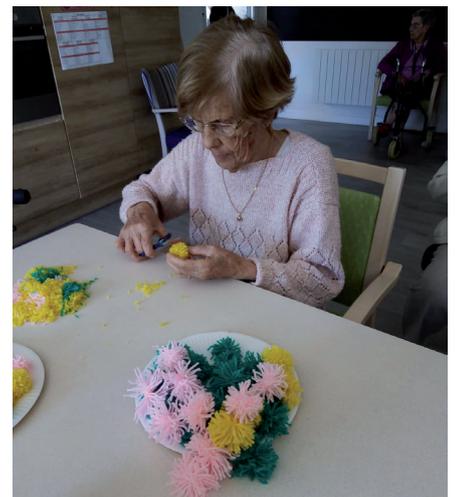
Représentation de la troupe de théâtre de Madame Vaillant (environ une fois par trimestre)



Venue des enfants : école Saint Joseph et centre aéré (échange intergénérationnel)



Préparation du prochain repas sur le thème du Mexique



■ GROUPE SCOLAIRE HENRI DEROUIN

Découverte du polder :

Le 3 mai dernier, après une première sortie sur « l'arbre en ville », les élèves de CE1-CE2 de l'école Henri Derouin



se sont rendus sur le polder de Beaussais-sur-Mer pour y découvrir la faune et la flore spécifiques de ce milieu, son histoire et son rôle actuel, ceci dans le cadre d'un projet

en partenariat avec les eaux du pays de Saint-Malo.

Guidés par Dimitri Ruffet, les élèves ont suivi un parcours de près de 9 km entre prairies, vasières, digue et mares. Prochaine étape : la découverte du bocage.



Sortie à Coriosolis :

La classe de CE1-CE2 de l'école Henri Derouin était à Corseul le 16 mai. Au programme : découverte du Centre d'interprétation



du patrimoine et jeux de piste dans le quartier commerçant de Monterfil.

Ce fut une journée très riche pour les élèves : le matin, ils ont pu comprendre la vie des Coriosolites à l'aide des maquettes et des objets rassemblés dans les vitrines du centre, l'après-midi, avec l'atelier Déco-Rome, ils ont découvert leurs maisons et se sont initiés à l'art de la mosaïque.

Sortie à la piscine :



Les élèves de GS sont allés à la piscine de Dinard pour y suivre un cycle de 10 séances durant le mois de mai et le mois de juin.

Le but n'est pas d'apprendre à nager mais de comprendre les risques liés à la pratique aquatique et d'apprendre à y agir en toute sécurité. Les maîtres nageurs prennent en charge les 35 élèves de l'école, avec l'aide des enseignantes Catherine Vilboux et Virginie Le Grand et des parents agréés, pour développer de nombreuses habilités dans l'eau. Les élèves progressent énormément et rapidement au fil des séances. Poursuite du cycle de piscine l'an prochain au CP.

Musée Manoli :



Les élèves de la classe de PS-MS d'Isabelle Namur et ceux de la classe de GS-CP d'Isabelle Popowicz se sont rendus au musée Manoli (La Richardais) le mardi 21 mai.

Ils ont visité le musée et le jardin de sculptures de l'artiste avec une animatrice : les enfants ont ainsi déambulé dans une forêt d'arbres sculptés par l'artiste sous un joli soleil, à deux pas de la Rance.

Ils ont ensuite réalisé leurs propres sculptures : des chouettes en argile pour les plus jeunes, et des arbres avec du fil de fer pour les plus grands. Leurs œuvres ont pris place dans les couloirs de l'école et seront rapportées à la maison avant l'été.

Rentrée scolaire de septembre 2019.

Les inscriptions pour la prochaine année scolaire 2019-2020 seront possibles dès le mois de mars jusqu'au mois de juillet 2019. Vous pourrez prendre contact avec le directeur Monsieur Emilien Courcoul par mail ecole.0221421a@ac-rennes.fr ou par téléphone le lundi au 02 96 27 22 31.

■ ÉCOLE SAINT JOSEPH

Semaines cirque :



Après une première représentation le vendredi 1^{er} mars préparée pendant une semaine par les PS, les CP et les CE2-CM1, les autres élèves de l'école ont préparé à leur tour un spectacle qui a eu lieu le vendredi 8 mars. Pendant toute la semaine, les

enfants se sont entraînés deux fois par jour pour réaliser des acrobaties, pour apprendre à marcher sur une boule, sur un fil de fer ou faire du trapèze.

Petits et grands se sont beaucoup investis au cours de cette semaine très riche en expérience, en émotion, en partage...

Opérations pièces jaunes :

Cette année, tous les enfants de l'école Saint Joseph ont récolté 3,954 Kilos de pièces jaunes. La classe de CP a été remettre l'ensemble des tirelire à la poste le jeudi 7 mars.

Animation les Apprentis Sages :



Vendredi 10 mai, toute la maternelle a participé à une animation avec Bruno Marea sur le cirque. Après nous avoir présenté son petit chapiteau, il a choisi un clown parmi les élèves, qui a été maquillé par une autre élève et une jongleuse. Puis deux élèves nous ont fait des tours de magie. Ensuite un élève est entré dans la cage au lion et du coup il s'est fait manger. Heureusement la maîtresse lui a donné un gros morceau de viande pour qu'il ne mange pas d'autres enfants. Nous avons beaucoup ri.

Découvertes des Terre-neuvas :



Jeudis 25 avril et 2 mai, les élèves de CE2-CM1 ont découvert le métier de Terre-Neuvas. Trois animateurs du Musée des Terre-neuvas de Saint-Malo sont venus parler de leur métier.

De la goélette au chalutier, ils ont retracé les différentes étapes de cette pêche, ses caractéristiques, ses difficultés.

Lors de la première séance, les enfants ont pu visionner la vie de ces marins hors du commun grâce à un film qui a

été complété par les commentaires et les anecdotes des animateurs qui répondaient à toutes les questions des enfants.

La deuxième séance a été davantage axée sur la découverte des nœuds marins. Parés de bouts, les enfants se sont entraînés à la réalisation de différents nœuds utilisés sur les bateaux. Chacun des élèves est rentré chez lui avec un tableau de nœuds et de nouvelles connaissances sur ce métier si difficile.

Célébration du Carême :



Tous les enfants de l'école accompagnés de toute l'équipe pédagogique et de quelques parents, se sont réunis en ce jeudi 21 mars à l'église pour célébrer le Carême. Cette période a également été l'occasion pour les élèves de participer à une action de solidarité : l'opération sandwich a permis d'aider une élève handicapée de l'école à s'équiper en matériel adapté.

Parcours du cœur



Mardi 12 mars, les 23 CM2 de l'école se sont rendus à l'espace Delta de Pleurtuit pour une matinée de participation au Parcours du Cœur. Ils ont suivi 4 ateliers :

- Atelier sur l'importance de garder un cœur en bonne santé en pratiquant régulièrement du sport.
- Atelier « diététique » : Manger 5 légumes et fruits par jour est essentiel. Pour cette activité, les élèves ont essayé de retrouver différents fruits et légumes connus ou moins connus. Ils se sont ensuite pris au jeu de la dégustation.
- Atelier « premiers secours » : 2 pompiers ont rappelé aux enfants les gestes de 1^{er} secours avec les réflexes à acquérir dans différentes situations. La séance s'est terminée par l'apprentissage de l'utilisation d'un défibrillateur.
- Atelier « tabac » : une tabacologue a présenté aux enfants les méfaits du tabac et l'importance de savoir refuser la première cigarette. L'atelier s'est terminé par des jeux de rôle des enfants.

Les CM2 ont maintenant toutes les clés pour garder un cœur sain !

■ VACANCES

Inscriptions et renseignements :

Stéphanie Le Clech ou Edith Tronet
02 96 27 31 43 ou 06 30 00 90 20 et boîte aux lettres du centre de loisirs

Pendant les vacances de printemps, le centre de loisirs a proposé deux semaines de jeux.

Nous avons fêté les 1 an de la ludothèque lors d'une porte ouverte : on a pu y retrouver des jeux fabriqués par les enfants, les grands jeux en bois de la ludothèque et un goûter confectionné et offert par les enfants !

Dans le cadre de la 14^{ème} semaine pour les alternatives aux pesticides, nous avons participé au concours de dessin sur le thème de la biodiversité près de chez nous.

Les résultats sont sur le site semaine-sans-pesticides.fr

Ce vaste sujet va nous occuper jusque fin juillet car cela a suscité des questions, des interrogations et des envies d'agir !

Un jeu de société entièrement créé par les enfants est disponible à la ludothèque : SOS Animaux Beaussais. Nous multiplions aussi les balades nature dans les vallées de la commune.

Ils se sont essayés à de nouvelles techniques de peinture naturelle avec l'artiste Rhizo du Plessix-Balisson.

Le jardin partagé autour de la résidence Simone Veil reprend vie. N'hésitez pas à venir vous aussi partager des moments conviviaux autour du jardinage !

Le début des grandes vacances sera dans la même lignée : biodiversité, et gestes éco-citoyens.

Pour le mois d'août, nous avons commandé une machine à voyager !

Vous pouvez trouver le programme sur le site de la mairie et sur notre page Facebook.

N'oubliez pas, nous allons de nouveau partager un goûter avec la ludothèque et nous en profiterons pour ouvrir à tous les portes du centre de loisirs le mercredi 3 juillet de 14h30 à 18h.

Jeux, musique et danses au rendez vous bien entendu ! N'hésitez pas à venir nous rencontrer !

Le programme des activités de cet été est disponible au centre de loisirs ou sur le site internet de la mairie.

Facebook : Centre de loisir de Beaussais-sur-Mer / Ploubalay



■ ACTIVITÉS

Le « Repaire » poursuit son développement, et ce de fort belle manière. En effet, de plus en plus de jeunes franchissent la porte. Les idées de projets germent et nombre d'entre elles fleurissent. Ainsi, les activités sont riches et éclectiques. Un petit retour sur les vacances d'avril peut en témoigner.

Lors de cette quinzaine nos jeunes se sont essayés au string art, avec de jolies productions pour plusieurs d'entre eux.

Ils se sont aventurés dans l'échappée Game conçu par Dylan dans la salle des associations à l'occasion des 1 an de la ludothèque.

Une bataille fortnite grandeur nature (avec des nerfs) en compagnie de jeunes Dinannais a fait rage dans les vallées Bonas.

L'écriture d'un scénario dans le but de réaliser un court métrage a également été au programme.

Puis un stand a été mis en place le 13 avril lors de la grosse journée de célébration des 1 an de la ludothèque. Les jeunes ont égayé la journée grâce à l'odeur de leurs crêpes en même temps qu'ils ont rassasié la gourmandise de petits et grands.

La deuxième semaine de ces congés de printemps a été rythmée.

Au menu, un stage musical et audiovisuel, avec pêle-mêle : initiation à la batterie, composition de musique sur ordinateur, écriture, enregistrements vocaux, tournage et montage d'un vidéo clip. Ce dernier fera office à la fois de bande originale et de bande annonce pour le court métrage actuellement en préparation. Les protagonistes ont pris un grand plaisir lors de la conception et la réalisation de celui-ci, tout le monde a eu le loisir de s'en rendre compte lors de sa diffusion le 21 juin pour la fête de la musique.

A partir du 1^{er} juillet, la maison des jeunes verra l'arrivée d'une nouvelle animatrice, Melyssa.

Sa venue a pour but d'entretenir la dynamique de développement du « Repaire ». Cela va favoriser la création et la mise en œuvre des futurs projets. **Elle accueillera les ados cet été du 8 juillet au 16 août.**

Réouverture le mercredi 4 septembre.

Contact : Tél : 09 80 81 90 24 ou 07 86 67 06 02

Mail : mdj@beaussais.bzh - Facebook : mdjbeaussais

Horaires d'été : 13h30 - 18h30.



CAP SPORTS VACANCES

LA COMMUNE DE BEAUSSAIS-SUR-MER
VOUS PROPOSE DES STAGES
CAP SPORTS VACANCES

Du 08 au 12 JUILLET

08/07 MATIN : HAND/PING-PONG
08/07 APRES-MIDI : FUTSALL
09/07 MATIN : HAND/ACCROSPORT
09/07 APRES-MIDI : ULTIMATE/PING-PONG
10/07 JOURNEE PLAGE SPORTIVE
11/07 MATIN : HAND/PING-PONG
11/07 APRES-MIDI : BASKET/JEUX TRADITIONNELS
12/07 MATIN : HAND/ACCROSPORT
12/07 APRES-MIDI : SPORT CO PLAGE

Du 15 au 19 JUILLET

15/07 MATIN : FUTSALL/PING-PONG
15/07 APRES-MIDI : HAND/SPORT US
16/07 MATIN : FUTSALL/BASKET
16/07 APRES-MIDI : JEU D'OPPOSITION/ULTIMATE
17/07 : JOURNEE PLAGE SPORTIVE
18/07 MATIN : FUTSALL/PING-PONG
18/07 APRES-MIDI : ATHLETISME/PALET OU PETANQUE
19/07 MATIN : FUTSALL/BASKET
19/07 APRES-MIDI : SPORT CO PLAGE

40€ LA SEMAINE-REPAS INCLUS

DU 8 AU 12 JUILLET
ET DU 15 AU 19 JUILLET
DE 9H À 17H OUVERT AUX 8-17 ANS
À LA SALLE DES SPORTS DE PLOUBALAY

CONTACTEZ NOUS POUR EN SAVOIR PLUS
CEJ@BEAUSSAIS.BZH 07 86 67 06 02





SOIRÉE JEUX

Vendredi 19 juillet. A partir de 20h à la Maison des jeunes. A partir de 10 ans.

SOIRÉE JEUX À LA MDJ DE BEAUSSAIS-SUR-MER LE 19 JUILLET 2019 À PARTIR DE 20H

MUNCHKIN
SOIRÉE MÉDIÉVALE FANTASTIQUE !

HUMAIN MAGICIEN ? ELFE ROUBLARD ?
CUL DE CHOUETTE !
JEU DU CAILLOU ! A KADOC !



UN PEU DE GRIGNOTAGE SERA PRÉVU SUR PLACE, MAIS VOUS POUVEZ Y PARTICIPER !
INSCRIPTION A : JEUXBM@GMAIL.COM OU AU 07 86 67 06 02



Soirée jeux du 14 mai.

Les vacances d'avril ont vu la naissance du premier stage « cap sports vacances » dans notre commune.

La semaine a été un franc succès. Le stage était complet. Nos jeunes sportifs ont développé leurs muscles grâce au parkour free run. Une discipline en plein essor, qui est en vogue depuis plusieurs années maintenant.

Cette première réussite nous laisse augurer de belles perspectives concernant les futurs stages.

Pour cet été deux stages sont programmés en juillet : du 8 au 12 et du 15 au 19.

Un stage d'activités nautiques aura lieu au mois d'août à Saint-Jacut-de-la-Mer.

DIFFUSION DES MÉMOIRES DES RÉSIDENTS

À LA SALLE DES FÊTES DE PLOUBALAY

MERCREDI 17 JUILLET À 14H30

EN PARTENARIAT AVEC L'ÉHPAD
ET LA MDJ DE BEAUSSAIS-SUR-MER



DIFFUSION DE LA MÉMOIRE DE NOS AÎNÉS

Mercredi 17 juillet à
14h30.

Salle des fêtes de
Ploubalay.

Gratuit

INITIATION AU GRANDEUR NATURE

Le 10 août de 14 h à 19 h et 11 août de 10h à 17h.

- Initiation au maniement des armes et bouclier
- Arme de siège
- Vie de camp
- Création de personnage et apprentissage de la représentation
- Trotball

Caer Lugus
Initiation au Grandeur nature

Le 10 Août 2019 de 14h à 19h
et le 11 Août 2019 de 10h à 17h
à Beaussais-sur-Mer

Oups, Oups
Par cette présente, chers compagnons,
êtes invités à vous initier au :

- Maniement des armes et bouclier
- Arme de siège
- Vie de camp
- Création de personnage et apprentissage de la représentation
- Trotball

Une Mission vous sera confiée une fois sur place



■ ANNIVERSAIRE

La Ludothèque a fêté ses 1 an au mois d'avril et c'est l'occasion pour nous de faire un premier bilan.

Nous sommes fiers de vous informer que plus d'une centaine de famille sont adhérentes à ce jour. Le catalogue de jeux se garnit et permet de répondre aux attentes des petits et grands.

Sur la semaine du 8 au 13 avril, nous avons eu le plaisir de vous accueillir en nombre autour de différentes animations.

Vous avez pu ainsi découvrir différents ateliers (massages, initiation à la harpe, grappling, peinture sur toile géante, maquillages) et bien sûr de nombreux jeux (jeux de société, grand jeu de piste...).

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les participants à cet évènement :

Nos bénévoles qui ont grandement contribué à la mise en place et à la réussite de ce projet,
les commerçants pour les cadeaux,
les jeunes du « Repaire » et l'équipe du centre de loisirs,
les différents intervenants,
et toutes les personnes qui sont venues participer aux différentes animations.

Cette semaine a permis de regrouper différentes générations. La forte affluence tout au long de la semaine nous encourage dans nos projets.

Encore MERCI à vous.



Au programme cet été :

3 juillet : « Goûter partagé » organisé par le Pôle Jeunesse de la commune. **Gratuit**

9 juillet : Grands jeux en bois au parc de la Mairie à partir de 14h. **Gratuit**

11 juillet : Soirée jeux à la Ludothèque de 18h à 21h. **Gratuit**

25 et 26 juillet : Initiation aux rythmes africains
Jeudi 25 de 9h45 à 12h30 et de 14h à 17h30.

Vendredi 26 de 9h45 à 12h. **Gratuit**

Ouvert aux enfants de 5 à 14 ans. Nombre de places limité. Sur inscription auprès de la Ludothèque.

8 août : Grands jeux en bois au parc de la Mairie à partir de 14h. **Gratuit**

La ludothèque sera ouverte tout l'été aux horaires habituels (horaires page 28).

EXPOSITION



200 BATEAUX
font escale à
Beaussais-sur-Mer

Du 1^{er} au 20 juillet 2019
150 bateaux font escale à
Beaussais-sur-Mer
Maquettes de bateaux

Collection privée de Jean-François
Verpiot

Vernissage, vendredi 5 juillet à 18h

La ville de Beaussais-sur-Mer accueille une exposition inédite de bateaux anciens issus de la collection privée de Monsieur Verpiot résident de Saint-Jacut-de-la Mer.

A titre d'exemple, la dernière grande exposition sur ce thème était celle du musée national de la Marine au palais de Chaillot en 2007.

http://www.musee-marine.fr/programmes_multimedia/bateaux_jouets/bateauxJouets.swf

Nous présenterons au public environ 200 bateaux-jouets et autres bateaux ainsi que les oeuvres (aquarelles) illustratives du collectionneur.

Un bassin gonflable sera installé en terrasse afin de faire naviguer quelques spécimens.

Le temps de cette exposition cohabiteront les peintures et la collection privée de bateaux anciens (plus d'une centaine) de Jean-François Verpiot.

« Depuis tout jeune je dessine des châteaux et des bateaux et je collectionne des bateaux anciens.

Dès l'âge de huit ans la passion des bateaux m'a été transmise par ma grand-mère qui me donnait les bateaux en plastique de ses paquets de café.

Je faisais naviguer au bassin du jardin des Tuileries mon joli canot JEP 1.



De très bons professeurs de dessin m'ont appris la perspective, les ombres portées et la passion du détail. Avec eux j'ai découvert l'œuvre gravée de Gustave Doré et l'encre de Chine, puis le sépia et enfin l'aquarelle.

Inspiré par les aquarellistes anglais du XIX^e siècle, j'aime redonner vie à des châteaux disparus et aux bateaux de ma collection. Imprégné des aventures de Tintin et de son univers portuaire j'ai été très vite fasciné par ces bateaux expressifs et tellement vivants !

Mes premiers dessins de bateaux étaient inspirés de l'Aurore, du Sirius, et autres Karoboudjan.

Cette exposition est le résultat de plus de cinquante années de chine chez les antiquaires, dans les salles des ventes ou auprès de particuliers. Ces bateaux ont tous un vécu et sont les témoins d'une époque disparue. Ils en sont en quelque sorte les survivants. Beaucoup ont sombré, ont été ferrailés ou refondus.

Modestes penny-toys de la belle époque, modèles d'académie navale, bateaux de reconnaissance navale, bateaux-jouets, souvenirs de traversées sur de luxueux paquebots, jouets de bazars côtiers, jouets de luxe de la belle époque ; ils racontent tous une histoire, NOTRE HISTOIRE.

Il est rare qu'un collectionneur expose ses collections, je vous offre l'occasion de les découvrir. »

Jean-François Verpiot

BOOKFACE ET GOÛTER PARTAGÉ

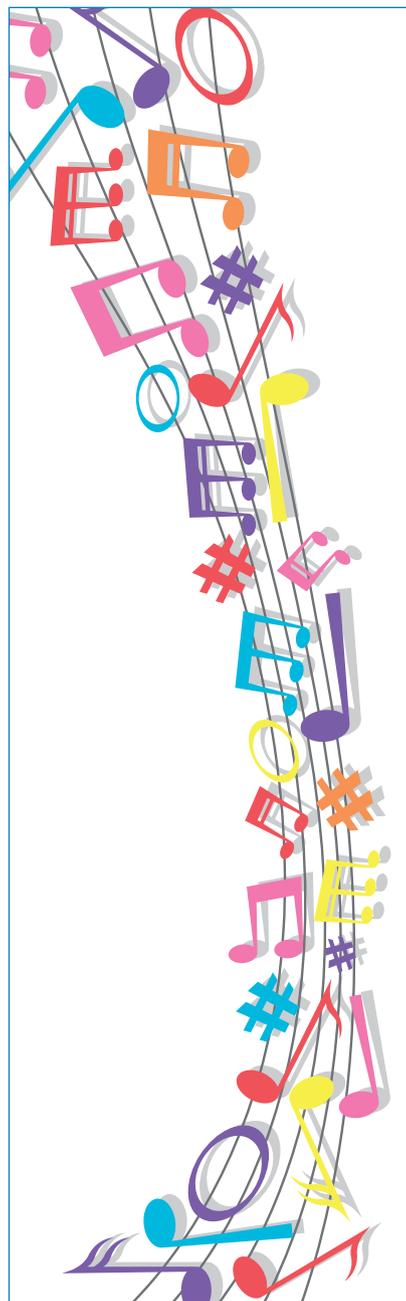


Mercredis 3 et 10 juillet 2019 de 14h30 à 18h. Atelier Bookface dans le cadre de la manifestation nationale « Partir en livre 2019 » et le « goûter partagé » du 3 juillet.

Bookface : des photos dans lesquelles des images de couvertures de livres se fondent dans la réalité. Par exemple si une couverture de livre représente un visage, le créateur de bookface, tiendra le livre devant son visage pour que son corps complète l'image en couverture. De nombreuses variations sont possibles. Se munir idéalement d'un smartphone, mais nous avons aussi nos outils. Nous publierons vos photos sur notre page Facebook. Venez en groupe, c'est plus drôle !



La médiathèque sera ouverte aux horaires habituels (horaires page 28).



■ OUVERTURE

Vous étiez nombreux à souhaiter l'ouverture d'une école de musique sur la commune.

Suite à un sondage auquel vous avez participé fortement, l'association Beaussais Muzik, sous la présidence de Charles Boivin a été créée.

Afin de vous présenter la future école de musique, « Beaussais Muzik », en collaboration avec la municipalité, vous a proposé un concert le 28 avril.

L'école de musique sera installée dans le hall d'accueil de l'école Henri Derouin (triangle). La municipalité finance l'achat d'instruments neufs.

Il reste des places disponibles pour les cours de musique qui vont débiter le lundi 9 septembre dans le hall de l'école Henri Derouin.

L'association vous propose : piano, batucada, éveil musical (de 3 à 7 ans), guitare, chant individuel ou collectif.

N'hésitez pas à contacter Marie-Reine Nérou pour tous renseignements : m-r.nezou@beaussais.bzh

Adhésions et tarifs des cours pour l'année 2019-2020 :

Les adhésions : 15 €, sont dues par famille (1 par famille, même nom et même adresse).

Activités	Durée	Beaussais/Mer et St-Jacut-de-la-Mer	Hors commune
Instrument enfants	30 min individuel	355,00 €	500,00 €
	45 min collectif (2 élèves)	195,00 €	330,00 €
Instruments adultes	30 min individuel	475,00 €	620,00 €
	45 min collectif (2 élèves)	265,00 €	380,00 €
Chorale enfants / ados	60 min / 20 participants	75,00 €	75,00 €
Chorale adultes	90 min / 20 adultes	85,00 €	85,00 €
Eveil musical	30 min / 5 enfants	75,00 €	120,00 €
Batucada	90 min / 10 participants	95,00 €	180,00 €

Nous avons le plaisir de vous inviter pour l'ouverture officielle et l'inauguration de l'école de musique le lundi 9 septembre à 18h, hall de l'école Henri Derouin.

Juillet

Du 1^{er} au 20 - EXPOSITION INÉDITE

Détails page 25

Mercredi 3 juillet - GOÛTER PARTAGÉ

Détails pages 24-25

Dimanche 7 - COCHON GRILLÉ

12h - Baie de Beaussais

Tarifs : 14 € (adulte) et 6 € (enfant)

Réservation : 02 96 80 95 62

Organisé par le Comité des fêtes de Trégon

Mardi 9 - GRANDS JEUX EN BOIS

Détails page 24

Jeudi 11 - SOIRÉE JEUX

Détails pages 24

Dimanche 14 - CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET

Détails page 6

Mercredi 17 - DIFFUSION DE LA MÉMOIRE DE NOS ÂÎNES

Détails page 23

Vendredi 19 - SOIRÉE JEUX

Détails page 23

Samedi 20 - LA FÊTE D'ART « À CŒUR OUVERT »

A partir de 15h - Parcours d'art - Plessix-Balisson

19h - Concerts (Myrdhin, La Belle et le Blues et un DJ)

Restauration rapide sur place (payante)

Dimanche 21 - COURSES HIPPIQUES

Hippodrome de Dinan - Organisées par la « Société des Courses Hippiques de Ploubalay-Lancieux »

Jeudi 25 et vendredi 26

INITIATION AUX RYTHMES AFRICAINS

Détails pages 24

Mercredi 31 - TRO BREIZ

Ploubalay, ville étape du Tro Breiz

Ouvert à tous - Organisé par l'association « Le Chemin du Tro Breiz »



Sorties nature

Lundi 22 et mardi 30 juillet

Mardi 7, mercredi 8, et jeudi 22 août

Tarif unique : 2 € par participant

Inscription obligatoire au 02 96 87 00 40

Rendez-vous communiqué à l'inscription - Organisées par la CCCE

Août

Vendredi 2 - JAMBON À L'OS

20h - Salle des fêtes de Ploubalay - Repas payant et sur réservation - Bal populaire à la salle des fêtes de Ploubalay - Feu d'artifice - Restauration rapide sur place

Organisé par le Comité des fêtes de Ploubalay

Contact : Mme Rouquat - 06 35 48 84 06

Jeudi 8 - GRANDS JEUX EN BOIS

Détails page 24

Samedi 10 et dimanche 11

COMMÉMORATION DU 75^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION DE PLOUBALAY

Programme page 2

Samedi 10 et dimanche 11 - WEEK-END INITIATION JEUX DE RÔLE « GRANDEUR NATURE »

Détails page 23

Jeudi 15 - FÊTE AUX MOULES

Baie de Beaussais - Entrée payante

Concerts : Ramoneurs de menhirs,

Ann-Laora et Kalfra - Feu d'artifice

Organisée par le Comité des fêtes de Trégon

Samedi 17 - DÉAMBULATION

ARTY MUSICALE

Plessix-Balisson - 18h - Balade dans le village

avec la fanfare - Portes ouvertes des ateliers d'artistes

Pique-nique nocturne dans les jardins partagés

Organisée par La Balissade

Jeudi 22 - CONCERT

ORCHESTRE « SEMAINE DES AMIS MUSIENS »

Détails page 16



Septembre

Samedi 7 - FORUM DES ASSOCIATIONS

De 14h à 18h - Salle des sports - Organisé par la municipalité

Vendredi 13 - LOTO

19h - Salle des fêtes de Ploubalay

Organisé par Beaussais-Rance-Frémur (hand)

Dimanche 15 - TRIATHLON

Natation, vélo, course à pied - contact@emeraude-events.com

Samedi 21 et dimanche 22 - FOIRE SAINT MATHIEU

Détails dans le prochain bulletin

■ RAPPEL DES COORDONNÉES ET HORAIRES DES MAIRIES

Commune de BEAUSSAIS-SUR-MER

5 bis rue Ernest Rouxel • BP 1 • Ploubalay • 22650 Beaussais-sur-Mer



Mairie déléguée du PLESSIX-BALISSON

4 Le Bourg
Plessix-Balisson
22650 Beaussais-sur-Mer

Horaires :

Lundi : 13h30 à 17h30
Vendredi : 13h30 à 16h30
mairie.plessix@beaussais.bzh



Mairie déléguée de PLOUBALAY

5 bis rue Ernest Rouxel
BP 1 - Ploubalay
22650 Beaussais-sur-Mer

Horaires :

Lundi au jeudi :
8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30
Vendredi :
8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30
Samedi : 10h à 12h (fermée en août)
mairie@beaussais.bzh



Mairie déléguée de TRÉGON

Le Bourg
Trégon
22650 Beaussais-sur-Mer

Horaires :

Lundi au jeudi : 8h30 à 12h30
mairie.tregon@beaussais.bzh

■ LUDOTHÈQUE

Horaires actuels :

Lundi-Vendredi : 14h30 à 18h
Mercredi : 10h à 12h et 14h30 à 18h
Samedi : 10h à 12h et de 14h à 16h
(modifications des horaires à partir du 2 septembre 2019)

Tél. 02 96 88 60 68 - ludotheque@beaussais.bzh
Facebook : ludothèque municipale de Beussais

■ MÉDIATHÈQUE

Horaires :

Lundi et mardi de 14h à 18h
Mercredi et vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h
Samedi de 10h à 12h30

Tél. 02 96 88 60 68 - mediatheque@beaussais.bzh
Facebook : Médiathèque de Beussais-sur-Mer